

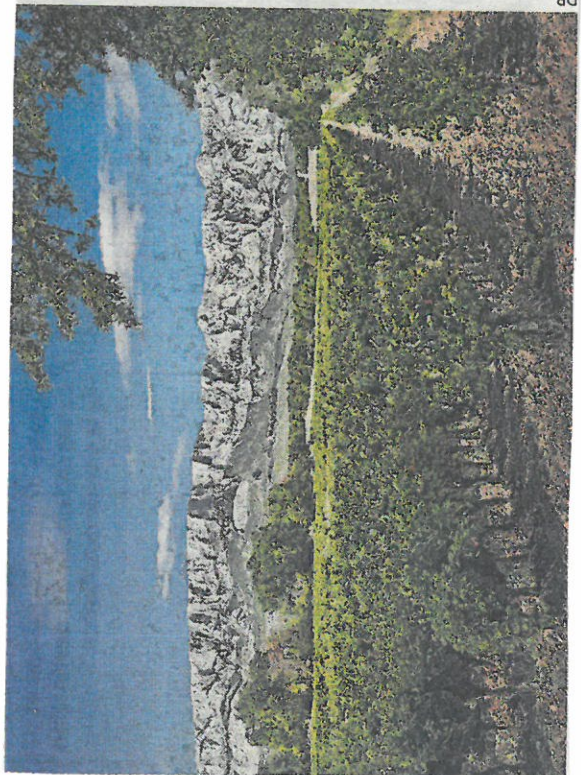
L'AGRICULTEUR Provençal

L'hebdo des agricultures méditerranéennes

REUSSIR

VENDREDI 10 MARS 2017 - 3 €

n° 1724



CONCOURS GÉNÉRAL AGRICOLE

Pluie de médailles à Paris

L'association des vignerons de la Sainte-Victoire a présenté, comme chaque année, ses vins médaillés. Une bonne récolte.

DR

Page 6

1

Pluie de médailles à Paris

L'association des vignerons de la Sainte-Victoire a présenté, comme chaque année, ses vins médaillés. Une bonne récolte.



Pour Olivier Sumeire, président de l'Association : "Cette volonté d'aller vers des vins premium dès le début, confirme les typicités de nos vins, mais aussi l'engagement constant de nos vignerons en caves particulières et coopératives."

Comme chaque année, l'Association des vignerons de la Sainte-Victoire a présenté les vins de l'appellation primés lors du dernier concours général agricole de Paris.

Une rencontre dans l'enceinte de la vithèque de Trets, le 2 mars avec la presse et les élus, a permis au président Olivier Sumeire de rappeler les points essentiels d'une politique menée depuis plusieurs années sur le travail conduit depuis la parcelle jusque dans les caves et les caveaux.

"Nous avons obtenu cette année 46 médailles en tout, dont 18 en or, 20 en argent et 8 en bronze. C'est un chiffre nettement en hausse par rapport à l'année dernière où nous avions acquis 35 médailles. C'est l'expression d'une dynamique menée depuis plusieurs décennies et qui porte ses fruits. Cette volonté d'aller vers des vins premium dès le début, au sein de l'appellation générale Côtes de Provence, confirme les typicités de nos vins, mais aussi l'engagement constant de nos vignerons en caves particulières et coopératives. Une dynamique qui s'exprime dès la parcelle pour aboutir à la sortie de chais sur un produit reconnu pour ses qualités. Nos opérations de promotion révèle une notoriété acquise, mais il faut aller encore plus loin."

Un concours de référence reconnu pour son impartialité

Le Concours général agricole est le seul concours organisé sous le contrôle de l'Etat. Une référence revendi-

quée par les responsables de l'Association. C'est un concours de référence reconnu pour son impartialité, rappellent-ils, conséquence d'un processus rigoureux de présélections et de sélections. Déjà en 2014 ce concours avait mis en compétition 15 676 échantillons présentés par plus de 3 800 producteurs venant de toutes les régions, dégustés par 3064 jurés. Et ça n'a jamais cessé d'augmenter. En 2016, le concours des vins a mis en compétition 16 754 échantillons présentés par plus de 3 848 producteurs et dégustés par 3 227 jurés dégustateurs, consommateurs avertis et professionnels jugés compétents pour apprécier les vins d'une catégorie donnée. La sélectivité des épreuves (environ 23 % des inscrits obtiennent une médaille) apporte aux lauréats une référence externe solide et aux consommateurs un gage sécurisé de qualité. En 2016, 4 054 vins ont été primés.

Doubler les volumes de production

L'AOP Sainte-Victoire a été créée par décret au journal officiel le 10 février 2005 et n'a cessé depuis de poursuivre son développement en gamme et volumes (plus de 25 000 hl en 2014 contre 22 000 hl en 2013) pour tourner aujourd'hui autour des 25 000 hl. Mais

le président, Olivier Sumeire, qui se félicite de la bonne santé de l'appellation, n'oublie pas que le combat continue. La politique conduite aujourd'hui doit permettre de doubler les volumes de production : "Nous en avons les capacités en surfaces et notre cahier des charges permet à notre catalogue d'engagement de s'exprimer pleinement." L'association regroupe 28 vignerons (24 domaines et 4 caves coopératives) répartis sur 9 communes, ce qui représente un potentiel de surfaces de 2 654 ha de vignes dotées de conditions de production spécifique. Le rendement maximum autorisé est de 50 hl/ha (contre 55 hl/ha en Côtes de Provence) avec pour cépages principaux le Grenache, la Syrah et le Cinsault. La production tourne autour des 3 millions de bouteilles (80 % de rosés et 20 % de rouges) avec un objectif de commercialisation de 5 millions de bouteilles à moyen terme. A noter qu'une démarche de reconnaissance pour les vins blancs est en cours. La Vithèque de Trets, siège de l'association, a été une fois de plus l'ambassade viticole locale permettant d'apprécier des vins du terroir positionnés dès leur naissance sur le haut de gamme. En attendant son prochain déménagement vers la Maison Sainte Victoire. ■

S.L.